

Collectif pour la dignité et contre la pauvreté

Marche régionale pour la dignité et contre la pauvreté en Rhône-Alpes (juin 2010)



Source photo : Ekta Parishad

Le Collectif pour la dignité et contre la pauvreté a accueilli Rajagopal pendant 4 jours, début octobre, afin de débattre collectivement de la manière de lutter contre la pauvreté chez nous comme au Sud par des actions non-violentes dans la perspective :

- de la marche régionale pour la dignité et contre la pauvreté en Rhône-Alpes (juin 2010)
- des actions non-violentes menées par Gandhi International (2010-2012)
- de la marche des 100 000 « sans-terre » menée en Inde par Ekta Parishad (octobre 2012) suite à la marche de Janadesh en 2007.

Le Collectif pour la dignité et contre la pauvreté est un mouvement et un espace citoyen qui vise à générer les conditions nécessaires à ce que chacun et chacune puisse vivre dignement sans pauvreté à travers l'organisation d'une marche régionale du 30 juin au 3 juillet 2010 en Rhône-Alpes. Il est constitué avec des personnes en situation de pauvreté et par toute personne ou association qui veut y contribuer démocratiquement dans le respect de ses principes fondateurs. Il est composé à ce jour de simples citoyen(ne)s et d'associations comme le MAN, le Secours Catholique, EPI, l'Association pour la Diversité Culturelle et la Fédération Régionale des centres sociaux. Le Collectif souhaite organiser une marche portant des constats et des propositions pour la dignité et contre la pauvreté du 30 juin au 3 juillet 2010 sur Lyon. Le Collectif fonctionne de manière autonome et a reçu un soutien financier de 1500€ de la région Rhône-Alpes pour contribuer aux frais des voyages de ces invités.



contact@contrelapauvrete.fr / Manu Bodinier (06 77 17 77 57) / www.contrelapauvrete.fr

Charte du Collectif pour la dignité et contre la pauvreté

Sur la visée

- Nous visons la réalisation pleine et entière de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* » dans une société écologique et non violente, sans pauvreté et riche de tous ses membres.
- Nous nous accordons sur le fait que l'égalité des êtres humains est remise en cause par divers types de facteurs (inégalités économiques, handicaps, exclusions, discriminations etc.) sur lesquels il convient d'agir avec non-violence pour que chacun gagne du pouvoir sur sa vie.
- Plus particulièrement, la non-couverture de besoins fondamentaux (se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer, s'exprimer, vivre en sécurité...) est une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux (article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) que nous souhaitons combattre bien qu'elle génère un sentiment d'impuissance. Elle est d'abord due à l'inégalité de la distribution des ressources dans notre société. Nous nommons ce manque de moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux « pauvreté économique » et c'est sur cette question que nous voulons d'abord agir ensemble sans s'arrêter aux seules conséquences de cette situation pour les personnes. Cette situation est particulièrement importante chez les jeunes des quartiers populaires.
- La question économique est reliée de manière indissociable à la question écologique (mode de développement plus sobre, alimentation, accès aux ressources naturelles comme la terre, l'eau, la forêt, etc.). La simplicité dans les pratiques de consommation pour rester « volontaire » concerne tout le monde et devrait être proportionnée au revenu et au patrimoine des individus.
- La question de la transformation sociale (changement dans la répartition globale des ressources, transformation des institutions publiques, contrôle démocratique sur les organisations économiques...) est indissociable de la transformation personnelle (la question du désir et des besoins humains, la vigilance par rapport aux pièges de l'avoir et du pouvoir de domination, qualité des relations humaines dans les lieux de vie et de travail...)

Sur les manières de faire

1. Nous voulons agir en accord avec des principes d'éducation populaire et d'action non-violente - en nous y formant si nécessaire. Nous nous engageons à agir et échanger avec un principe de non-dévalorisation de soi et des autres au sein du Collectif. Nous prendrons également en compte les émotions (colères, peurs, plaisirs...), les besoins, les intérêts et les contraintes légitimes des personnes et des organisations membres afin d'avancer dans le sens d'une société plus juste.
2. Nous voulons agir ensemble entre personnes concernées par la pauvreté et l'exclusion (c'est à dire qui vivent quotidiennement les conséquences de ces inégalités) et personnes indignées par cette situation. Nous prenons acte de cette différence de situation et souhaitons éviter que les uns parlent à la place ou au nom des autres. Nous voulons que les personnes concernées soient parties prenantes des décisions et des dispositifs qui les concernent.
3. Nous prendrons nos décisions de manière démocratique au fur et à mesure de l'avancée de nos projets. Les décisions devraient être prises après délibération, le plus possible de manière consensuelle.